



Bureau Coordonnateur Gros Bec

1890 rue Du Quesne
Montréal (Québec)
H1N 2W4
Téléphone : (514) 522-9819

Courriel : bcgrosbec@jardincharmant.ca

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

IMPORTANT : Lors d'un déménagement, le BC doit effectuer une visite de la résidence et tous les correctifs nécessaires doivent avoir été faits avant la réouverture du service de garde. De plus, la RSGE doit fournir au BC une nouvelle procédure d'évacuation, un nouveau certificat d'assurance responsabilité civile et le document « Offre de service avec places subventionnées ».

NOM DE LA RSGE : _____

Par la présente, j'avise (au moins 30 jours à l'avance) le Bureau Coordonnateur Gros Bec que je quitterai mon domicile situé au _____

Montréal, QC _____

(Code postal)

Le _____
(date du déménagement)

Les parents de mon service de garde ont été avisés le : _____

S.V.P. Choisir une des trois options suivantes :

- ☐ Par ce déménagement, je mets fin à ma reconnaissance à titre de RSGE en date du: _____
- ☐ Par ce déménagement, je me retrouverai sur le territoire d'un autre bureau coordonnateur* :

Indiquer le nom du nouveau BC : _____

Ma nouvelle adresse sera le : _____

*Document à transmettre également au BC : Autorisation de transmission du dossier de la RSGE.

- ☐ Je désire poursuivre mes activités de RSGE avec le Bureau coordonnateur Gros Bec .

Ma nouvelle adresse sera le : _____

Je reprendrai mon service de garde en date du : _____

Il est entendu que je fournirai au Bureau coordonnateur Gros Bec toute documentation exigée par la loi et la réglementation lors de cette modification à ma reconnaissance.

Signature

Date